

RÉGIME DES PARTICIPANTS ACTIFS – TAUX PAR PÉRIODE DE 14 JOURS

RÉGIME D'ASSURANCE MALADIE DE BASE

Volet COMPLET	Protection	Taux requis au 1^{er} janvier 2014	Taux avec contribution gouvernementale (secteurs santé et scolaire)
	Individuelle	49,85 \$	42,86 \$
Monoparentale	64,82 \$	55,73 \$	
Familiale	114,26 \$	98,24 \$	

Volet RÉDUIT	Protection	Taux requis au 1^{er} janvier 2014	Taux avec contribution gouvernementale (secteurs santé et scolaire)
	Individuelle	45,26 \$	38,92 \$
Monoparentale	58,85 \$	50,61 \$	
Familiale	103,74 \$	89,22 \$	

RÉGIME OPTIONNEL D'ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE

Protection	Taux au 1^{er} janvier 2014
Individuelle	3,96 \$
Monoparentale	4,94 \$
Familiale	7,52 \$

RÉGIME OPTIONNEL D'ASSURANCE SOINS DENTAIRES

Protection	Taux au 1^{er} janvier 2014
Individuelle	14,59 \$
Monoparentale	25,16 \$
Familiale	33,52 \$

RÉGIME OPTIONNEL D'ASSURANCE VIE DU PARTICIPANT

Assurance vie de base du participant (par 1 000 \$ d'assurance)

Taux au 1 ^{er} janvier 2014
0,167 \$

Assurance en cas de mort ou mutilation accidentelle du participant (par 1 000 \$ d'assurance)

Taux au 1 ^{er} janvier 2014
0,012 \$

Assurance vie du conjoint et des enfants à charge du participant (par famille)

Taux au 1 ^{er} janvier 2014
0,735 \$

Assurance vie additionnelle du participant et assurance vie additionnelle du conjoint du participant

Taux par 14 jours par 1 000 \$ d'assurance				
Âge	Homme		Femme	
	Fumeur	Non fumeur	Fumeuse	Non fumeuse
Moins de 30 ans	0,025 \$	0,025 \$	0,025 \$	0,025 \$
30 à 34 ans	0,025 \$	0,025 \$	0,025 \$	0,025 \$
35 à 39 ans	0,051 \$	0,025 \$	0,025 \$	0,025 \$
40 à 44 ans	0,085 \$	0,051 \$	0,059 \$	0,025 \$
45 à 49 ans	0,144 \$	0,085 \$	0,085 \$	0,059 \$
50 à 54 ans	0,221 \$	0,144 \$	0,144 \$	0,085 \$
55 à 59 ans	0,374 \$	0,221 \$	0,221 \$	0,144 \$
60 à 64 ans	0,587 \$	0,366 \$	0,340 \$	0,205 \$
65 ans ou plus	0,723 \$	0,442 \$	0,536 \$	0,332 \$

RÉGIME DES PARTICIPANTS RETRAITÉS – TAUX MENSUELS

Assurance vie de la personne retraitée :

- Première tranche de 5 000 \$ (participant seulement) : 5,00 \$

TAUX MENSUELS PAR 1 000 \$ D'ASSURANCE		
Âge	Homme	Femme
Moins de 50 ans	0,184 \$	0,096 \$
50 à 54 ans	0,386 \$	0,193 \$
55 à 59 ans	0,648 \$	0,308 \$
60 à 64 ans	1,087 \$	0,472 \$
65 à 69 ans	1,718 \$	0,808 \$
70 à 74 ans	2,752 \$	1,253 \$
75 à 79 ans	3,698 \$	2,165 \$
80 ans ou plus	7,433 \$	4,786 \$

Assurance vie du conjoint et des enfants à charge de la personne retraitée :

8,71 \$ par famille.

Assurance vie additionnelle du conjoint de la personne retraitée :

Les taux applicables sont ceux établis pour l'assurance vie de la personne retraitée **pour l'excédent de 5 000 \$**, selon l'âge du participant, mais selon le sexe du conjoint de la personne retraitée.

10 octobre 2013